



# GLOSSAIRE



## GLOSSAIRE

### **accessibilité**

Le fait d'éliminer les obstacles physiques ou autres pour que tout le monde ait accès aux bâtiments, établissements, moyens, matériel, systèmes électroniques et milieux, afin de garantir l'égalité de tous.

### **adaptation**

Action de modifier l'enseignement, le matériel didactique, les devoirs ou les produits de l'élève pour favoriser l'atteinte des résultats d'apprentissage prévus.

### **administrateur des services aux élèves (ou coordonnateur, directeur, conseiller, ou directeur général adjoint des services aux élèves)**

Enseignant spécialiste de l'enfance en difficulté que la division scolaire engage pour coordonner et soutenir les services aux élèves dans les écoles.

### **auxiliaire d'enseignement**

Personne que la division scolaire embauche pour aider les enseignants ou les élèves et qui est supervisée par un enseignant.

### **communauté d'apprentissage professionnel**

Occasion prolongée d'apprentissage visant à encourager l'apprentissage collaboratif entre collègues dans un milieu ou un domaine particulier; souvent utilisé dans les écoles pour organiser les enseignants en groupes de travail.

### **conception universelle**

Processus de création de systèmes, de milieux, de matériel et d'instruments qui sont directement utilisables et réutilisables par des personnes ayant les facultés les plus variées dans les situations les plus diverses.

### **consentement éclairé**

Consentement volontaire qu'une personne donne pour participer à une activité (évaluation, intervention, programme), après avoir d'abord été pleinement informée des avantages et des risques. La personne peut retirer son consentement n'importe quand.

### **continuum de moyens de soutien et de services**

Gamme de programmes et de services conçus pour venir en aide aux élèves qui ont des besoins exceptionnels.

### **dépistage précoce**

Processus utilisé pour repérer les élèves ayant des besoins d'apprentissage exceptionnels à la prématernelle, à la maternelle, au cours des premières années d'études ou dès que possible au cours de l'éducation de l'élève, avant ou après son entrée à l'école.

### **dossier**

Un ensemble des données qui comprend des renseignements de toute forme (p. ex., papier/imprimerie, photographes, enregistrements audio et vidéo, moyens électroniques).

### **dossier de l'élève**

Ensemble des données écrites concernant l'assiduité et les résultats scolaires d'un élève, ainsi que d'autres aspects; ces données sont versées dans un dossier conservé ou contrôlé par la division scolaire.

**élève ayant des besoins d'apprentissage exceptionnels**

Élève à qui il faut des services ou des programmes spécialisés, quand l'équipe de l'école le juge nécessaire, parce qu'il a des besoins exceptionnels influant sur sa capacité d'atteindre les objectifs d'apprentissage. Ces besoins peuvent être de nature sociale, affective, comportementale, sensorielle, physique, intellectuelle/cognitive, ou toucher la communication, les études ou la santé.

**enseignement différencié**

Méthode d'enseignement ou d'évaluation permettant de modifier la présentation des programmes d'études en fonction de la diversité qui existe parmi les élèves en matière d'apprentissage, d'intérêts et de points forts.

**enseignement inclusif**

Le fait d'offrir à tous les élèves les moyens de soutien et les possibilités dont ils ont besoin pour devenir des membres à part entière de leur communauté scolaire.

**équipe centrale**

Elle est constituée de l'élève, de ses parents et de son ou ses enseignants.

**équipe de l'école**

Elle est constituée de l'équipe centrale (élève, parents, enseignants) et d'autres membres du personnel de l'école, comme l'orthopédagogue, ou le conseiller scolaire, ou les deux. C'est l'équipe qui prend les principales décisions au cours du processus de planification axée sur les élèves.

**équipe de soutien de l'élève**

Équipe constituée de l'équipe centrale, de l'équipe de l'école et de l'équipe de soutien scolaire.

**équipe de soutien scolaire**

Elle est constituée de l'équipe de l'école et d'autres membres du personnel, comme des spécialistes scolaires et des experts, qui s'entretiennent et collaborent avec l'équipe de l'école pour appuyer la planification axée sur les élèves et l'élaboration des programmes éducatifs.

**ergothérapeute**

Professionnel qui possède une formation et qui aide les personnes à améliorer leur capacité de se livrer aux activités de la vie quotidienne dans les domaines des soins personnels, du travail et des loisirs, par exemple. Un ergothérapeute procède à l'évaluation individuelle d'un élève, propose des adaptations et des modifications à l'équipement de la salle de classe et offre une formation au personnel en vue de lui permettre d'aider les élèves à participer pleinement aux programmes et aux activités scolaires dans la mesure du possible. Les ergothérapeutes travaillent souvent en collaboration avec les physiothérapeutes. Le but de l'ergothérapie est de promouvoir et de maintenir le rendement et la santé

**évaluation**

Processus consistant à recueillir des renseignements sur ce qu'un élève a appris et comment il l'a appris afin de prendre des décisions sur la direction à prendre pour qu'il puisse poursuivre son apprentissage.

**évaluation spécialisée**

Évaluation personnalisée que des spécialistes qualifiés de divers domaines font dans des contextes d'apprentissage bien précis pour fournir des renseignements supplémentaires sur les besoins d'apprentissage exceptionnels des élèves; l'évaluation porte, entre autres, sur les besoins sociaux, affectifs, comportementaux, sensoriels, physiques, cognitifs, intellectuels et adaptatifs, ainsi que sur la communication, les études ou les besoins spéciaux en matière de santé, tout cela dans le contexte du rendement de l'élève et de son apprentissage.

**histoire sociale**

Une histoire sociale décrit les indices et les signaux sociaux appropriés, et les réactions convenant à des situations données. Elle s'adresse à des élèves en particulier en fonction de leurs besoins précis.

**incapacité relative à la lecture de textes imprimés**

Situation causée par une déficience sensorielle, physique ou nerveuse qui fait que l'élève ne peut pas bien se servir de matériel imprimé.

**inclusion**

Façon de penser et d'agir grâce à laquelle chaque personne se sent acceptée, valorisée et en sécurité.

**modification**

Changements dans le nombre ou le contenu des résultats d'apprentissage prévus par les programmes d'études provinciaux qu'un élève ayant des déficiences cognitives importantes doit atteindre. Ces changements sont déterminés par l'équipe de soutien de l'élève.

**objectifs de performance**

Résultats d'apprentissage spécifiques subdivisés en petites étapes ou unités gérables.

**orthopédagogue**

Enseignant qui a comme rôle principal de fournir du soutien aux enseignants et aux élèves dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'éducation appropriés dans un milieu d'apprentissage inclusif. Les rôles secondaires peuvent comprendre le leadership, la gestion, et les autres tâches. Parmi les orthopédagogues, on compte entre autres les enseignants des services aux élèves, les enseignants de soutien aux élèves, les enseignants à l'enfance en difficulté, et ainsi de suite.

**orthophoniste (spécialiste)**

Professionnel qui appuie l'équipe scolaire en mettant à contribution ses connaissances et ses compétences spécialisées dans le domaine des troubles et du développement de la communication, ainsi que de leurs effets sur les résultats scolaires et sociaux des élèves. Un orthophoniste effectue des évaluations, formule des recommandations, offre de la thérapie et propose des modifications ou des adaptations dans le domaine de la communication.

**physiothérapeute (spécialiste)**

Professionnel qui s'occupe de l'évaluation, du maintien et de l'amélioration de la performance et des fonctions physiques. Les physiothérapeutes travaillent souvent avec les élèves qui éprouvent des difficultés avec les mouvements, la coordination ou l'équilibre. Ils effectuent des évaluations de l'élève, formulent des recommandations et forment le personnel afin de répondre aux besoins physiques de l'élève. Les physiothérapeutes travaillent souvent en collaboration avec des ergothérapeutes.

**plan de maîtrise du comportement**

Plan d'intervention qu'une équipe dresse pour répondre aux besoins d'un élève sur les plans social, affectif et comportemental.

**plan de soins de santé personnalisé (IHCP)**

Plan écrit décrivant les soins à fournir à un élève ayant besoin de soins de santé particuliers. Une infirmière coordonne l'élaboration du PSSP.

**plan de transition personnalisé**

Plan officiel élaboré pour aider un élève ayant des besoins d'apprentissage exceptionnels à passer de l'école au monde extérieur. Le plan est élaboré par l'équipe chargée du PEP de l'élève et il est révisé chaque année.

**plan de transport personnalisé**

Document écrit décrivant les besoins exceptionnels d'un élève et les services de transport qu'il lui faut dans le cadre de son PEP.

**plan éducatif personnalisé (PEP)**

Terme global qui désigne un document décrivant un programme adapté aux besoins d'apprentissage uniques d'un élève et dont la création et la mise en œuvre relèvent d'une équipe; le PEP peut consister en un document d'une page qui décrit des adaptations propres à un élève et a été rédigé par un ou plusieurs enseignants de l'élève en consultation avec ses parents, ou en un document plus long qui porte sur les programmes conçus pour l'élève et indique des résultats spécifiques à celui-ci, ce document étant créé par une équipe plus nombreuse qui peut comprendre un orthopédagogue, d'autres spécialistes scolaires et des employés des services de soutien aux élèves. L'expression « plan éducatif personnalisé » englobe d'autres plans tels le plan de transition personnalisé, le plan de maîtrise du comportement et le plan d'apprentissage avec soutien, etc.

**plan quotidien**

Plan qui indique comment le plan éducatif personnalisé d'un élève sera mis en œuvre chaque jour; il comprend un horaire quotidien pour l'élève et les résultats d'apprentissage que celui-ci doit viser.

**processus wraparound**

Processus visant à permettre de répondre aux besoins complexes des enfants et des jeunes, ainsi que des personnes qui s'occupent de ceux-ci; ce processus consiste à intégrer des systèmes multiples et à créer des plans de soins personnalisés.

**programme d'études**

Programme prescrit ou approuvé par le ministre.

**programmes d'éducation appropriés**

Programmes issus d'un processus de collaboration entre l'école, la famille et la collectivité dans le cadre duquel les communautés scolaires créent des milieux d'apprentissage et offrent des ressources et des services qui répondent aux besoins de tous les élèves en matière d'apprentissage continu et sur les plans affectif et social.

**programme individualisé**

Programme qui vise les élèves dont les déficiences cognitives sont si importantes qu'ils ne peuvent pas tirer parti des programmes d'études élaborés ou approuvés par Éducation et Enseignement supérieur Manitoba. Le plan éducatif personnalisé fait intervenir des expériences d'apprentissage hautement personnalisées et fonctionnellement appropriées au secondaire.

**psychologue scolaire (spécialiste)**

Le psychologue scolaire est spécialisé en psychologie et en éducation. Les psychologues scolaires sont des professionnels de la santé mentale qualifiés dans le domaine de l'évaluation psychopédagogique, du développement de l'enfant, de la gestion de comportement, du counselling individuel ou de groupe et de la consultation.

**règlement des différends (mécanisme de)**

divers moyens informels et formels employés pour cerner les motifs de litige et trouver des solutions valables aux problèmes (p. ex., résolution de problèmes, négociation, conciliation, médiation et arbitrage).

**résultats d'apprentissage prévus**

Résultats d'apprentissage correspondant aux programmes d'études.

**résultat d'apprentissage spécifique de l'élève**

Description concise des connaissances et des habiletés qu'un élève aura acquises à la fin de l'année scolaire.

**spécialiste scolaire**

Personne formée pour fournir des services de soutien en milieu scolaire. Elle offre ses services aux élèves qui ont des besoins d'apprentissage exceptionnels et donne des consultations au personnel des écoles et aux parents. Cette personne est agréée, conformément au Règlement sur les brevets d'enseignement, R.M. 515/1988, en tant qu'orthophoniste, psychologue ou travailleur social en milieu scolaire, ergothérapeute, physiothérapeute ou clinicien en lecture.

**technologie fonctionnel ou d'aide**

Tout élément, équipement, produit ou système qui sert à accroître, maintenir ou améliorer les capacités fonctionnelles des personnes handicapées.

**transition**

Passage d'un élève d'un milieu à un autre à des stades clés de son développement, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte (p. ex., entrée à la maternelle, transition entre l'école élémentaire et les années intermédiaires, passage d'une année à l'autre, passage de l'école aux études postsecondaires ou au marché du travail).

**travailleur social (spécialiste)**

Le travailleur social d'une école représente le lien entre la maison, l'école et la collectivité. Les travailleurs sociaux des écoles offrent un counselling individuel et de groupe, des consultations au personnel enseignant et d'autres services qui aident les élèves à surmonter leurs déficiences. Ils collaborent avec des organismes communautaires et offrent un soutien aux élèves et aux familles ayant besoin de multiples services.

**tuteur légal**

Le tuteur légal nommé d'office ou la tutelle établie conformément aux dispositions de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* ou de la *Loi sur la pratique relative aux successions devant la Cour du Banc de la Reine*.

